

Action Habitat

N°54 → ÉTÉ 2019

LE MAGAZINE DE L'UNAFO
UNION PROFESSIONNELLE DU LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

DOSSIER

Logement jeunes :
quelles réponses à des besoins
de plus en plus pressants ?

→ Bye bye déchets!

→ Réforme de la formation
professionnelle : l'avènement
de l'entreprise apprenante



Sommaire

3 ACTUALITÉS

3 Unafo

5 Réseau

6 ADHÉRENTS

Bye bye déchets !

8 DOSSIER

Logement jeunes :
quelles réponses à des besoins
de plus en plus pressants ?

14 ACTION

Réforme de la formation
professionnelle : l'avènement
de l'entreprise apprenante

L'édito de **Jean-Paul Vaillant**, président de l'Unafo

Vigilance sur le revenu universel d'activités (RUA)



Lors de notre Assemblée générale, nous avons pu échanger sur les enjeux des réformes annoncées des aides au logement. Qu'il s'agisse de la mise en œuvre de la contemporanéité des aides, dont l'entrée en vigueur a été repoussée à la fin de l'année, ou de l'instauration du RUA, ces évolutions sont susceptibles de remettre en question le modèle économique de notre secteur. L'Unafo, particulièrement attentive à ces enjeux, a rencontré, avant le

lancement des concertations sur le RUA, Christelle Dubos, secrétaire d'État en charge de cette réforme. L'Union ne peut que partager la volonté d'intensifier la lutte contre le non-recours aux droits sociaux, afin de ne plus laisser sur le bord de la route de trop nombreuses personnes. Cette orientation implique toutefois de réévaluer les enveloppes budgétaires en conséquence – une ambition qui semble se heurter à l'impératif affiché par le gouvernement de mener la concertation « à budget constant ».

L'intégration annoncée des aides au logement au RUA suscite des inquiétudes, que nous avons pu relayer auprès de la secrétaire d'État. Ces aides ne concernent, en effet pas uniquement les personnes bénéficiant des minima sociaux, mais aussi les salariés à faibles revenus, les étudiants ou les jeunes actifs, qui peuvent, grâce à celles-ci, payer leur loyer et donc se maintenir dans leur logement. La mise en œuvre de la contemporanéité, selon des modalités qui restent à préciser, va, en outre, pénaliser directement les jeunes, qui peuvent avoir des parcours moins linéaires. L'ouverture du RUA à ces publics fait donc partie des sujets mis sur la table des concertations. Cet entretien nous a également permis de rappeler la spécificité de l'APL-foyer et la nécessité de la maintenir, même si l'APL est intégrée dans ce nouveau revenu. Sur ce point, la secrétaire d'État a tenu à nous rassurer.

Ces réformes auront des impacts directs et concrets sur l'équilibre permettant l'accès et le maintien dans un logement. Le dossier que nous consacrons dans ce numéro au logement des jeunes illustre la complexité du sujet.

L'Unafo restera vigilante et mobilisée pour faire entendre sa voix dans les concertations qui débutent.

Action Habitat n° 54 - Été 2019

• **Directeur de publication :** Jean-Paul Vaillant
• **Comité de rédaction :** Patrick Bodet, Emmanuel Brasseur, Arnaud de Broca, Guillaume Brugidou, Virginie Camelin, Stéphane Dulon, Jacques Dupoyet, Sylvie Emsellem, Marc Jeanjean, Claire Jouany, Pierre-Marc Navales, Antonin Ollivier, Loïc Richard, Koudiev Sidibé
• **Rédaction :** Pierre-Alexis Étienne, Unafo
• **Photos :** Ljubisa Danilovic, Jon Ongkiehong (photos p8 et 9 ; Résidence Étudiants ALJT à Nanterre - photo p10 ; Résidence Jeunes Actifs ALJT à Paris Pyrénées), ACAHJ (photo p12), Résidétape (photos p11 et 13), DR.
• **Création et réalisation :** B R I E F
• **Impression :** Perfectmix sur du papier issu de forêts gérées durablement - Juin 2019
Dépôt légal à parution - ISSN 2416-5212
Unafo - 29/31 rue Michel-Ange - 75016 Paris
Tél. 01 40 71 71 10 - Fax 01 40 71 71 20
contact@unafo.org - www.unafo.org



Secteur

Disparition de la garantie LOCA-PASS : l'Unaf o interpelle le Gouvernement et Action Logement

Dispositif d'aide spécifique d'Action Logement, la garantie LOCA-PASS® a pris fin le 10 mai dernier et elle est désormais remplacée par un autre dispositif d'Action Logement, la garantie VISALE®, qui devient l'option principale des gestionnaires pour assurer la sécurisation des risques locatifs. Néanmoins, ce dispositif ne s'adresse qu'à un public jeune, à des conditions assez différentes du LOCA-PASS®, **ce qui revient à exclure une partie du public accueilli en logement-foyer de tout système de garantie** et met en difficulté les gestionnaires de ces établissements, en modifiant les modalités d'accompagnement des personnes logées.

L'Unaf o a fait **remonter ses inquiétudes au Gouvernement et à Action Logement**, via un courrier commun (Fapil, Unclaj, Unhaj et Soliha) et via un second courrier spécifique au secteur du logement accompagné pour demander l'engagement d'un travail pour la mise en place d'un outil de sécurisation des risques locatifs adapté à notre secteur.

Mise en œuvre du revenu universel d'activité (RUA)

Jean-Paul Vaillant et Arnaud de Broca ont rencontré, le 28 mai 2019, la secrétaire d'État Christelle Dubos, chargée de la concertation autour de la mise en œuvre du RUA. Le rendez-vous a été l'occasion de rappeler **les objectifs de simplification et de lutte contre le non-recours, ainsi que le périmètre du RUA. Malgré les oppositions des associations, les APL sont, à ce stade, bien intégrées dans le RUA** et seraient remplacées par un supplément logement (y compris pour ceux qui ne bénéficieront pas du RUA). L'Union a souligné la spécificité de l'APL-foyer et son importance pour le secteur.

Au-delà de sa représentation dans l'ensemble des concertations via le collectif Alerte, dont elle est membre, elle a également **insisté pour faire partie du groupe thématique «logement» de la concertation qui s'ouvrira cet été**. Un rapport est attendu pour la fin de l'année, puis un projet de loi en 2020. La mise en œuvre se ferait en plusieurs phases sur 2022 et 2023.

L'Unaf o mobilisée pour la réforme de la PSE dans les FJT



Dans le prolongement de l'adoption de sa convention d'objectifs et de gestion (COG), la Cnaf vient d'engager un travail de **refonte de la circulaire de 2006 sur la prestation socio-éducative des foyers de jeunes travailleurs**. Après l'organisation, fin mars, d'un « séminaire de créativité » associant les principaux acteurs, dont l'Unaf o, la Cnaf doit préparer une nouvelle circulaire, qui sera adoptée, d'ici à la fin de l'année, par son conseil d'administration.

Pour préparer les propositions qu'elle a présentées à la Cnaf, l'Unaf o a réuni, en début d'année, l'ensemble de ses adhérents gérant des foyers de jeunes travailleurs.



Nouvelles nominations au conseil d'administration de l'Unafo

L'assemblée générale de l'Unafo s'est tenue le 16 mai dernier. Céline Beaujolin, directrice générale de la fédération Habitat et Humanisme, Véronique Bour Verrier, directrice générale d'Etap'Habitat et Anne Gobin, directrice générale d'Arpej, ont rejoint le conseil d'administration, sous la présidence de Jean-Paul Vaillant, réélu.

Rencontres nationales 2019 à Rennes

Les 19^e Rencontres nationales de l'Unafo se dérouleront les 3 et 4 décembre prochains à Rennes, au Couvent des Jacobins.

Programme détaillé et inscriptions dès septembre sur www.unafo.org



Lancement d'un groupe de travail « Pension de famille »

Alors que le Plan Logement d'abord a fixé un objectif ambitieux de création de 10 000 places de pension de famille sur la mandature, l'Unafo, dans le cadre d'un projet financé par la DHUP, va mettre en œuvre des actions visant à améliorer la visibilité de cette offre spécifique. Pour cela, un groupe de travail a été mis en place, notamment afin de réaliser un guide technique et des supports de communication à destination des porteurs de projets, mais aussi d'adapter les formations existantes.

AGENDA DES FORMATIONS 2019

à l'Unafo - Paris 16^e

- La gestion des impayés : 18 et 19 septembre
- Estime et hygiène de soi : 25 et 26 septembre
- Accueillir des personnes en difficulté et gérer des situations délicates : 2, 3 et 4 octobre
- Favoriser les parcours résidentiels vers le logement ordinaire : 10 et 11 octobre
- Concertation et participation des résidents : 17 et 18 octobre

Pour en savoir +



www.unafo.org

Recueil de données et production d'indicateurs pour le logement accompagné

L'Unafo lance sa première enquête test auprès de ses adhérents, afin de recueillir les informations relatives à l'entrée et à la sortie des résidents en 2018. Le recueil des données et la production d'indicateurs sur le logement accompagné constituent en effet un enjeu essentiel pour le réseau et implique une mobilisation du plus grand nombre d'adhérents. Les résultats seront présentés aux Rencontres Nationales 2019, avec l'ambition de généraliser et de renouveler cette enquête tous les ans.

NOUVELLE PUBLICATION

Le rapport annuel 2018 de l'Unafo est disponible sur www.unafo.org

Le logement accompagné
DES ACTEURS ENGAGÉS

RAPPORT ANNUEL 2018



Participez à l'enquête AGLS de l'Unafo

Afin d'avoir l'image la plus proche possible de la situation réelle de chaque territoire, l'Unafo recense, pour chacune des résidences sociales du réseau, le montant d'AGLS effectivement perçu au cours des derniers exercices. En effet, le budget de l'État comportait en 2018 une ligne de 26 M€ dédiée à l'AGLS ; toutefois, les crédits véritablement alloués n'ont atteint que 18 M€ – le reste étant réaffecté en cours d'année au profit de mesures d'hébergement. L'Unafo a alerté la DGCS sur le fait que cet écart se traduit, pour ses adhérents, par un versement très aléatoire de cette subvention selon les départements et a réclamé une réunion de travail sur la question.

Pour toute information : patrick.bodet@unafo.org

Réseau

Une plateforme numérique pour les femmes victimes de violences



L'ALJT et la Fédération nationale Solidarité Femmes ont lancé une plateforme afin de **faciliter le relogement des femmes victimes de violences**. Celle-ci est expérimentée depuis le mois de mars, pour une durée de 6 mois, par les associations du réseau Solidarité Femmes implantées en Île-de-France. L'objectif est de fluidifier l'accès aux 100 logements mis à disposition par la Région pour aider ces femmes à retrouver un nouveau chez-soi.

Amli : nouvelle vie pour le FTM de Maizières-lès-Metz



Amli et l'ESH Présence Habitat ont lancé un ambitieux plan de traitement de leurs anciens foyers de travailleurs migrants (FTM), dont celui de Maizières-lès-Metz. Ouvert en 1974 pour accueillir des ouvriers de la sidérurgie, celui-ci laissera la place à **une pension de famille, une résidence**

sociale et 5 logements PLAI adaptés, permettant d'accueillir des publics différents, en réponse au besoin des territoires. La première pierre a été posée le 4 juin et la livraison de la première tranche est prévue pour l'été 2020.

Deux nouvelles résidences Hénéo à Paris

Hénéo a inauguré deux nouvelles structures à Paris depuis le début de l'année. Le 16 avril, le **FJT «Emile Level»** ouvrait officiellement les portes de ses 54 logements situés à proximité de la Porte de Clichy (17^e). Le 6 mai, c'était au tour des 86 logements de la **résidence sociale «Julia Bartet»**, Porte de Vanves (14^e). La résidence a été financée dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir et accueille des apprentis depuis l'automne 2018.



Isatis : une récompense pour la résidence accueil Bréa

Le jury du **Palmarès régional de l'Habitat 2019 de la région PACA**, présidé par Arnaud Longé, adjoint au sous-directeur des politiques de l'Habitat de la DHUP et composé de la DREAL PACA, de l'AR HLM PACA & Corse, EPF PACA, de la DRDJSCS PACA, d'Action Logement, de la Banque des Territoires, de la Caisse des Dépôts, de la Fédération des Promoteurs Immobiliers de Provence, de l'Unaf, de l'union interprofessionnelle CFDT PACA, a récompensé la résidence accueil «Bréa», gérée par Isatis. Cette opération a permis de transformer un ancien hôtel particulier d'un quartier résidentiel de Nice en résidence-accueil, à destination de personnes atteintes de handicaps psychiques et offrant un environnement propice à leur reconstruction.



EN BREF

Amitel a fêté son 100^e anniversaire, les 15 et 16 juin derniers. Pour l'occasion, une grande «*Century Party*» était organisée Salle de la Bourse à Strasbourg. Au programme, tables rondes, débats et aussi «*disco soupe*», animation zumba, blind-test et grand karaoké.



Comme promis lors des dernières Rencontres nationales de l'Unaf, les équipes d'**Alotra** (Marseille) et d'**Aréli** (Lille) se sont rencontrées en janvier 2019 à Lille pour échanger sur leurs valeurs, leur fonctionnement, leurs expériences et leurs projets.

L'Alfi a ouvert début 2019 les portes de sa 7^e pension de famille, à Écouen dans le Val-d'Oise. Sept mois seulement ont été nécessaires pour remettre en état l'ancien bâtiment et créer les 30 places du nouvel ensemble.

L'Apat, l'Association pontissalienne d'aide aux travailleurs, a lancé depuis juin 2018 un vaste chantier de rénovation énergétique de l'ensemble de son parc immobilier. L'occasion également de réaliser 3 logements supplémentaires.

Le Cllaj de Guadeloupe, avec Accors, a organisé un forum-logement les 4 et 5 juin à Pointe-à-Pitre. Au programme : stands d'information, escape game, conférences débats et espaces dédiés aux propriétaires.

Aléos, la Fédération médico-sociale des Vosges et l'Unaf ont signé, le 12 juin à Épinal, un protocole de coopération dans le cadre d'un projet de rénovation d'une résidence sociale à Raon-l'Étape.

Bye bye déchets!

L'association Nelson Mandela a engagé, depuis 12 mois, avec les résidents de la Maison Relais (pension de famille) Mumia Abu Jamal d'Alonnes près du Mans, une démarche citoyenne autour de l'environnement. L'occasion de mettre en place de multiples actions avec, pour objectif final, un voyage au Portugal pour nettoyer une plage.

« Cela fait plusieurs années que nous essayons de changer nos habitudes et celles de nos résidents pour limiter notre impact environnemental »

« Ça doit quand même faire bizarre de flotter en l'air, non ? ». Plus que quelques mois à attendre pour Michel, Didier, Anne-Marie, Marc et une dizaine d'autres résidents de la Maison Relais Mumia Abu Jamal. Pour la plupart d'entre eux, ce sera un premier voyage en avion, direction Porto au nord du Portugal pour un séjour mi-touristique, mi-écologique, avec nettoyage de plage à la clef.

« Cela fait plusieurs années que nous essayons de changer nos habitudes et celles de nos résidents pour limiter notre impact environnemental », explique Jean-Jacques Jeulin, directeur général de l'association Nelson Mandela. « Nous avons fait l'acquisition de véhicules hybrides, nous remplaçons au fur et à mesure les

ampoules de nos résidences par des LED, nous sensibilisons les gens à l'importance de bien gérer leurs consommations d'eau et d'électricité... Bref, nous avançons pas à pas, mais de manière décidée sur le sujet ».

Des idées qui font leur chemin

Pour des personnes ayant connu des parcours de vie chaotiques, on pourrait penser que les préoccupations environnementales sont secondaires. Pourtant, depuis un an, la Maison Relais vit au rythme de petits changements quotidiens, parfois imperceptibles, autour de l'écologie et de la préservation de l'environnement. « C'est vrai qu'à la base, les gens sont plutôt éloignés de tout ça, mais le sujet a rapidement séduit un petit groupe qui, depuis, se mobilise à chaque étape », explique Aude Malamoud, éducatrice.

Si la mise en place du tri sélectif risque de prendre encore du temps, les gobelets en plastique jetables ont été remplacés par des gobelets réutilisables, les assiettes en carton ont disparu et, bientôt, chacun aura sa propre serviette en tissu. Cette dernière idée a d'ailleurs été soufflée par un résident, Marc: « Moi j'ai toujours fait attention à l'environnement. Avant, quand je partais en balade avec ma famille, j'avais toujours un sac plastique pour mettre les déchets dedans. C'est très bien de changer les gobelets, les assiettes, les serviettes : pour nous, c'est rien, juste une vaisselle ou une lessive de plus, c'est tout ».





Des répétitions réussies

Avant de décoller pour le Portugal fin septembre, le groupe a fait ses armes sur une plage de Normandie début février, ramassant plusieurs kilos de débris en tout genre sous les yeux ébahis des touristes de passage et des habitants. «*On a trouvé des bouts de ficelle, des bouteilles en plastique, des emballages de médicaments et même un pneu et un tournevis, c'est incroyable de trouver ça dans la nature*», raconte Anne-Marie. «*On y a passé deux bonnes heures, on était fatigués mais il a fait beau. Et à la fin, les gens du coin sont venus nous remercier et nous ont même applaudis, ça fait plaisir*», ajoute Michel.

Une visite de l'usine de valorisation des déchets de Le Mans Métropole a suivi au mois d'avril, puis une nouvelle séance de ramassage de débris en mai, cette fois plus près de la Maison Relais, sur le chemin de halage qui relie Allonnes au Mans en longeant la Sarthe. «*Ces opérations permettent de sortir les résidents d'une structure plutôt fermée et de les intégrer concrètement dans la vie de la Cité*»,

reprend Sophie Delord, conseillère ESF. «*Nous n'étions pas sûrs de notre coup, mais tout le monde joue le jeu à chaque fois, c'est une vraie bonne surprise*».

Le clou du programme

Les prochains mois seront mis à profit pour finaliser les détails du voyage à Porto. L'association Nelson Mandela s'est notamment rapprochée de la fondation Surfrider Europe, qui aide les bénévoles à préparer leur voyage et à organiser le nettoyage en toute autonomie et avec une palette d'outils adaptés. «*En informant la fondation sur les déchets ramassés pendant nos nettoyages, nous participons à leurs recherches sur la pollution et les aidons à influencer concrètement les lois. Pour les résidents, c'est très valorisant de se dire que ce que l'on fait va au-delà du simple nettoyage d'une plage*», reprend Aude Malamoud.

La mobilisation de la Maison Relais n'est en tout cas pas passée inaperçue ces derniers mois. La presse locale suit le périple étape après étape ; la ville d'Allonnes, Le Mans Métropole, la Caisse d'Épargne

Pays-de-la-Loire et l'agence AXA D. Boisseau ont versé une participation pour financer le voyage en avion. Les résidents animeront un stand sur le marché d'Allonnes en juin pour récupérer des fonds et l'association portugaise d'Allonnes est désormais dans la boucle pour faire le lien sur place – et pourquoi pas organiser une rencontre avec les officiels de Porto ?

Quoi qu'il en soit, les résidents de Mumia Abu Jamal reviendront de leur périple avec plein de souvenirs et des idées à appliquer pour changer leur quotidien et vivre de manière plus écologique. «*Si on revient, bien sûr*», plaisante Didier, déjà sous le charme du soleil portugais.



Logement jeunes : quelles réponses à des besoins **de plus en plus pressants ?**

Les adhérents de l'Unafop logent plus de 30 000 jeunes au sein de leurs structures et sont donc au premier rang pour accompagner ce public aux profils et besoins multiples. Malgré quelques signes ces derniers mois, les acteurs regrettent l'absence d'une véritable politique nationale qui se traduit par une grande hétérogénéité des politiques sur le plan local.

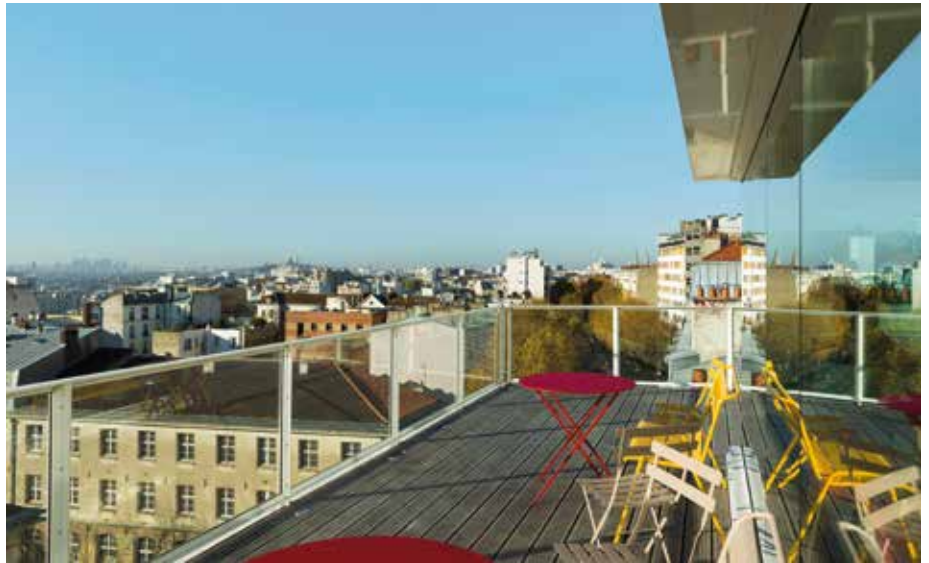
Le Président de la République l'a annoncé en début de mandat: l'État va **financer 80 000 logements pour les jeunes sur cinq ans** – 60 000 pour les étudiants et 20 000 pour les jeunes actifs. Une action à laquelle sont venus s'ajouter deux signaux forts: la nouvelle stratégie de lutte contre la pauvreté, visant particulièrement les jeunes, et la nomination d'un secrétaire d'État à la Protection de l'enfance. Pour autant, ces signes positifs restent, à ce stade, isolés et sans retombées concrètes pour un meilleur accès des jeunes à un logement. D'autant plus que d'autres décisions sont intervenues.

Ainsi, la baisse des APL, décidée en début de quinquennat, puis la « *contemporanéité* » de ces allocations qui devrait entrer en vigueur d'ici la fin de l'année et pénaliser particulièrement les jeunes ont été vécues, à raison, comme une profonde injustice sociale. L'absence de référence aux jeunes dans le plan Logement d'abord, censé répondre à l'urgence du sans-abrisme, n'a pas manqué d'étonner. Des signes contradictoires qui illustrent **la difficulté des pouvoirs publics à cerner toute la diversité du public jeune** et toute la complexité des situations auxquelles il est confronté.

« *Nous ne sommes plus dans la situation d'il y a 50 ans où l'on pouvait classer les jeunes en deux catégories, avec grosso modo d'un côté les étudiants issus de familles plutôt aisées que l'on retrouvait dans les résidences étudiantes, et de l'autre les jeunes travailleurs issus de milieux plus populaires qui étaient logés dans les foyers de jeunes travailleurs (FJT)* », explique Pierre-Marc Navales, chargé de mission à l'Unaf. « *La situation s'est complexifiée, les profils se sont diversifiés, l'alternance s'est développée. Le logement, notamment accompagné, s'est adapté pour répondre à la demande* ».

Le logement accompagné est, en effet, depuis plusieurs décennies, **un pilier du logement des jeunes**. Outre les FJT, l'apparition des résidences jeunes actifs (RJA) est venue apporter une corde supplémentaire à l'arc des gestionnaires qui accueillent également certains jeunes en résidence sociale classique ou en résidence étudiants. Cette complémentarité, qui illustre **la capacité du secteur à s'adapter aux évolutions et aux besoins de ce public au fil des années**, se retrouve d'ailleurs pleinement au sein de l'Unaf. En effet, l'Union réunit environ 10 000 places en FJT, 10 000 places en RJA et 10 000 places en résidence étudiants.





« Étudiants, apprentis, salariés à temps plein ou partiel, intérimaires, demandeurs d'emploi, mineurs non accompagnés : le logement accompagné est ouvert à tous les profils »

Des profils en voie de précarisation

La diversité des structures fait écho à la diversité des publics accueillis (étudiants, apprentis, stagiaires, salariés à temps plein ou partiel, intérimaires, demandeurs d'emploi, mineurs non accompagnés...), à laquelle s'ajoutent **de fortes différences d'un territoire à l'autre** – aussi bien en termes de situation économique, de tension sur le logement que de pression des pouvoirs publics locaux. Cela n'empêche pas les gestionnaires d'être confrontés aux mêmes exigences de la part des jeunes, comme l'explique Jérôme Carcel, directeur de l'ACAHJ qui gère un FJT à Caen dans le Calvados : « *Les attentes des jeunes évoluent constamment. Après la première demande concernant la disponibilité, les jeunes expriment des attentes en matière d'équipement des logements, Wifi, électroménager, mobilier, bâtiment sécurisé, proximité des centres de formation. Les politiques d'insertion en milieu ordinaire de jeunes en situation de handicap et celles de réduction des contrats d'accompagnement, pour les jeunes majeurs de l'ASE, entraînent une explosion des demandes de logements en FJT. Cela engendre un véritable questionnement sur l'avenir de nos projets d'établissement.* »

Du côté d'Api Provence, qui gère plus de 2 000 logements dans 3 départements (Alpes-Maritimes, Var et Vaucluse), dont plusieurs résidences étudiants et FJT, on constate également **une précarisation d'une partie du public jeune qui ne s'accorde pas forcément avec le fonctionnement des structures.** « *Avec nos différents établissements, nous sommes en mesure d'accueillir tous les publics jeunes, même si les orientations*

sont parfois complexes », explique Manuel Sma-dja, directeur général d'Api Provence. « *Autant les étudiants ont des résidences dédiées, autant entre RJA et FJT, la différence est parfois mince bien que l'accompagnement soit plus important en foyer. Et surtout, le problème vient des jeunes précaires, peu ou pas solvables : quel que soit l'établissement, il y a une redevance et un reste à charge à payer qui ne leur laissent presque rien pour vivre.* »

La question de la solvabilité est d'autant plus importante qu'il n'existe **pas de solution ad hoc pour les jeunes sans ressources.** Et, pour les autres, l'instabilité des situations (contrats précaires, non-recrutement en fin d'alternance...) amène de fortes contraintes pour les gestionnaires d'organismes de petite taille, comme l'ANRS en Île-de-France, qui accueille surtout des jeunes en continuation de parcours d'insertion. Comme le fait remarquer Gaëtan Dujardin, directeur du Pôle insertion jeunes de l'association, « *la fragilité des parcours des jeunes est une donnée assez mal anticipée par les pouvoirs publics et les dispositifs de logement dédiés. Et c'est encore plus criant quand on parle des publics migrants aux titres de séjour précaires, des mineurs qui approchent de leur majorité... Cela crée des situations d'impayés vraiment problématiques.* »

Un besoin d'accompagnement sous-estimé

C'est pourtant sur cette portion la plus précaire du public jeune qu'un autre adhérent de l'Unafu, Etap'Habitat, a choisi de concentrer ses efforts. Basé à Metz, cet ancien gestionnaire de 3 FJT a choisi, en 2014, de passer à un seul agrément, afin de repenser entièrement son projet

social et son modèle économique. «*Nous avons choisi en conscience d'accueillir un public plus en difficulté pour être raccord avec la situation du bassin messin*», explique Véronique Bour Verrier, directrice générale d'Etap'Habitat. «*Ce choix n'a pas été sans impact sur nos fonds propres et sur notre image, mais nos interlocuteurs, notamment la CAF, ont compris notre évolution. Cette diversification était essentielle pour nous, car le FJT traditionnel pâtit d'une image assez négative*».

C'est, en effet, un constat partagé par bon nombre d'adhérents de l'Unaf : le mot «*foyer*» agit comme un repoussoir pour une partie des résidents potentiels et même parfois pour les pouvoirs publics qui sont censés accompagner l'émergence de nouveaux projets. Pourtant, **c'est au sein des FJT que l'on trouve l'accompagnement social le plus complet**, notamment grâce à la prestation socio-éducative (PSE) dont une réforme a d'ailleurs récemment été mise sur les rails. Or, «*une partie croissante du public jeune a besoin d'accompagnement*», explique Salima Benzidar, responsable de l'action sociale chez Arpej, qui gère 64 résidences pour étudiants, jeunes actifs et chercheurs dans toute la France. «*Depuis 2 à 3 ans, nous sommes confrontés à des trajectoires moins linéaires, des situations comportant pas mal d'accidents de vie, même chez les étudiants «*traditionnellement*» plutôt autonomes. Cela nous amène à adapter notre organisation pour accompagner rapidement tout public en souffrance, pour qui l'accompagnement social est central et sans financement dédié*».

«*La difficulté quand on parle du logement des jeunes est que l'on est confrontés à des personnes dont les attentes sont très différentes*», souligne Valérie Roussel, conseillère technique chez Coallia. Présente aussi bien en Île-de-France qu'en Bretagne, dans les Hauts-de-France, dans le Centre ou en Bourgogne, l'association Coallia constate elle aussi ce besoin d'accompagnement croissant d'une partie du public jeune. «*Bien sûr, les jeunes en mobilité n'ont souvent pas besoin d'accompagnement. En revanche, on observe un besoin grandissant chez des personnes à la fois plus précaires et moins autonomes qu'auparavant. Des jeunes qui rencontrent des problèmes financiers, mais qui ont aussi du mal à gérer un logement. Pour ceux-là, la PSE joue un rôle central, car elle permet de financer des postes de travailleurs sociaux. Mais ce n'est valable que pour les FJT, pas pour les RJA, ce qui crée des inégalités de traitement selon les structures et les territoires*».

Des territoires à géométrie variable

En l'absence d'une politique nationale clairement affichée sur le sujet, les décisions prises au niveau local peuvent aller d'un extrême à l'autre, d'une parfaite entente avec les gestionnaires et d'une bonne compréhension des subtilités inhérentes au logement accompagné jusqu'à des prises de décision arbitraires – et souvent contraires à l'intérêt des jeunes eux-mêmes.

Ainsi, dans certaines grandes métropoles, telles que Lille, Marseille, Nantes ou Strasbourg, malgré l'écart énorme entre le nombre d'établissements et les besoins, **les gestionnaires de logement accompagné sont souvent confrontés à l'absence d'appel à projet** – permettant à des promoteurs privés de développer une offre aux loyers bien plus élevés que les FJT. A l'inverse, d'autres territoires soutiennent favorablement les opérateurs dans le montage de projets, mais avec parfois des contradictions dans la gestion des attributions ou des volte-face politiques particulièrement frustrantes.

«*Nous avons parfois l'impression d'être entre le marteau et l'enclume*», résume Bernard Paniel, directeur des Services chez Etap'Habitat. «*Le conseil départemental est persuadé qu'il peut utiliser nos chambres pour loger les jeunes mineurs dont il a la tutelle et il nous annonce simultanément la diminution drastique à venir des contrats jeunes majeurs. On joue le jeu, on accueille tous les profils, et après on va nous imposer de mettre à la rue, du jour au lendemain, des gamins ayant peu de moyens financiers, à fort suivi éducatif ou sans solution, c'est insupportable*».

«*Dans les Alpes-Maritimes, les dispositifs pris récemment contre l'accueil des réfugiés sont venus heurter de plein fouet la réalité de plusieurs de nos résidences*», s'inquiète Manuel Smadja. «*Mineur non accompagné ou pas, tout a été arrêté et verrouillé, on nous a imposé une convention de trois mois au lieu d'un an, ce qui revient à les condamner à la rue*».



«**Le mot «foyer» agit comme un repoussoir pour une partie des résidents potentiels et même parfois pour les pouvoirs publics**»



« En l'absence d'une politique nationale claire, les gestionnaires sont tributaires de décisions locales très variables d'un territoire à l'autre ».

Pourtant, certains territoires ont bien compris la manière dont ils pouvaient s'appuyer sur les RJA et les FJT pour **accompagner les dynamiques économiques locales**, notamment autour de grands bassins d'activité. Si un adhérent comme Api Provence dédie certains de ses établissements à l'accueil des travailleurs saisonniers, d'autres comme Résidétape se sont fixé pour mission « d'offrir une solution dans toutes les situations où le logement est un frein à l'emploi », explique Maeva Lavoine, cheffe de projet développement. « D'où notre choix de nous installer exclusivement dans des zones tendues ou des bassins d'emplois particuliers, en concertation avec les collectivités locales et les entreprises ». Paris, Nantes, Lyon, Bordeaux, Marseille, mais aussi le chantier naval de Saint-Nazaire ou Val-d'Europe à proximité de Disneyland Paris : les résidences Résidétape permettent aux grandes métropoles de loger des jeunes actifs venus du monde entier et de les fédérer autour d'un projet social propre à chaque résidence.

« Les RJA ne tourneraient pas sans accompagnement social, notamment celles de Résidétape qui l'ont placé au cœur du concept », reprend Maeva Lavoine. « Il y a aussi de la précarité, que nous devons gérer ». En Île-de-France, où la demande est énorme, les pouvoirs publics (région, départements, communes) ont également compris l'intérêt de s'appuyer sur **des acteurs capables de donner des conditions de logement favorables aux jeunes**. L'ALJT, premier opérateur francilien

du logement des jeunes, est le témoin privilégié de ces dynamiques : « La demande en Île-de-France est considérable. En RJA par exemple, pour 1 500 places, nous recevons environ 12 000 candidatures par an », précise Mathilde Argenta, responsable communication de l'ALJT. « Étant donné la tension du marché francilien, nous axons notre accompagnement sur la complémentarité emploi/logement. Notre but est de rendre les jeunes autonomes et de préparer l'après ».

Des sujets à remettre à plat

Peut-être plus que pour tout autre segment du logement accompagné, **la question de la sortie vers d'autres dispositifs de logement est cruciale**. Et, sur ce sujet, plusieurs adhérents de l'Unafco dénoncent la filiosité des bailleurs sociaux, souvent plus enclins à louer leurs logements à des seniors qu'à des jeunes issus de foyers, comme l'affirme Bernard Paniel. « Le FJT ou la MECS (Maison d'enfants à caractère social) sont des étiquettes dont on a du mal à se défaire. Pour accepter de prendre les jeunes qui viennent de chez nous, les bailleurs nous demandent souvent de continuer à les suivre ».

« Pour pouvoir accéder à un logement social traditionnel, il faut une situation stable », complète Jérôme Carcel. « Or aujourd'hui, on est jeune plus longtemps qu'avant. Avant d'avoir un CDI, on enchaîne souvent les contrats précaires quand ce ne sont pas les situations de chômage. On est quand même dans un pays

où près d'un jeune sur quatre pointe à Pôle Emploi». Avec un premier CDI obtenu en moyenne à 28 ans et l'apprentissage porté à 30 ans, **le nombre de places disponibles et à construire n'est pas le seul sujet**. Les conditions, les critères d'accueil et d'accompagnement des jeunes doivent également être remis à plat pour s'adapter à la réalité de la société d'aujourd'hui.

«La Cnaf s'est engagée récemment à financer la prestation socio-éducative (PSE) pour 3 000 places de FJT supplémentaires», rappelle Pierre-Marc Navales. «Mais les objectifs ne sont pas inscrits dans le temps et l'espace». L'Unafao s'est d'ailleurs saisie du sujet ces dernières semaines et a publié une note rappelant son souhait d'être pleinement associée à la concertation et à la rédaction de la future circulaire sur la PSE. L'Union souligne également **la nécessité de voir l'État et la Cnaf affirmer des orientations politiques coordonnées aux autres politiques publiques** comme celle du Logement d'abord bien sûr, mais aussi la stratégie de lutte contre la pauvreté ou la protection de l'enfance.

«Les conséquences des réformes de l'APL sont encore dans tous les esprits et la prochaine entrée en vigueur de la contemporanéité est un vrai sujet d'inquiétude», affirme Valérie Roussel. Pour Gaëtan Dujardin, «le fait de calculer les APL à partir des revenus actuels du bénéficiaire risque de pousser certains jeunes à sortir de manière précipitée de nos structures. Mais c'est oublier l'instabilité de ce public sur le marché de l'emploi: un CDD non renouvelé, une rupture et c'est retour à la case départ». L'ouverture



des concertations sur la création d'un revenu universel d'activité (RUA) devrait permettre de débattre de l'élargissement d'un tel revenu aux moins de 25 ans. Mais, à ce stade, il est peu probable que ce soit le cas. L'absence de ressources restera donc, pour la majorité des jeunes, un sujet essentiel.

«On a parfois l'impression que les jeunes n'ont pas le droit à l'erreur, que leur parcours doit être linéaire, mais c'est impossible», conclut Véronique Bour Verrier. «Il faut que l'État et les collectivités territoriales en général sortent de cette logique pour se saisir du sujet du logement des jeunes dans toute sa complexité: le logement doit rester un tremplin vers l'insertion, l'emploi et la société dans toute sa mixité». Les adhérents de l'Unafao attendent que soit définie, dans les prochains mois, une politique globale, favorisant une approche pragmatique de ces questions complexes et évitant de prôner des règles difficilement applicables.

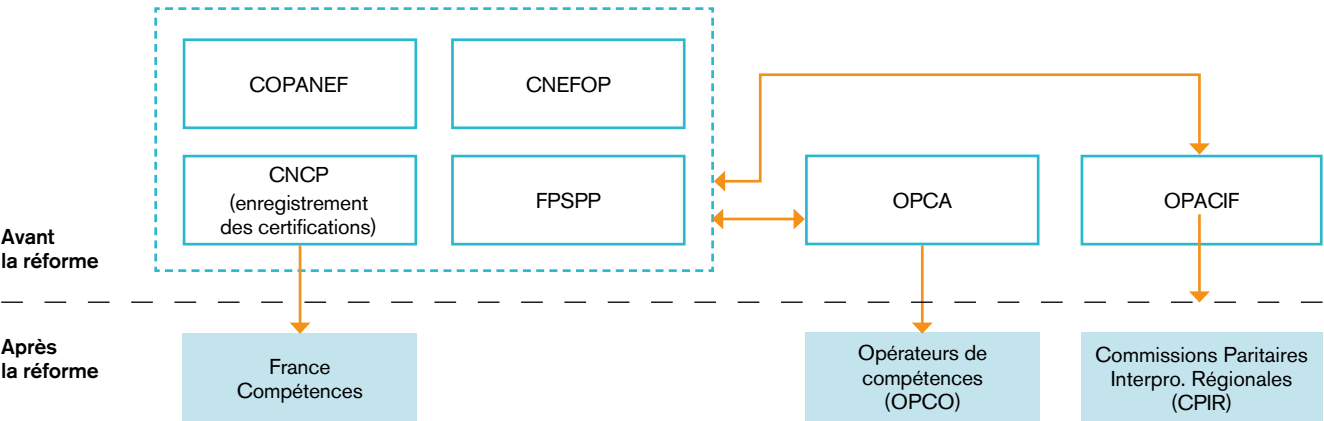
«Le nombre de places disponibles et à construire n'est pas le seul sujet. Les conditions et les critères d'accueil des jeunes doivent également être remis à plat»



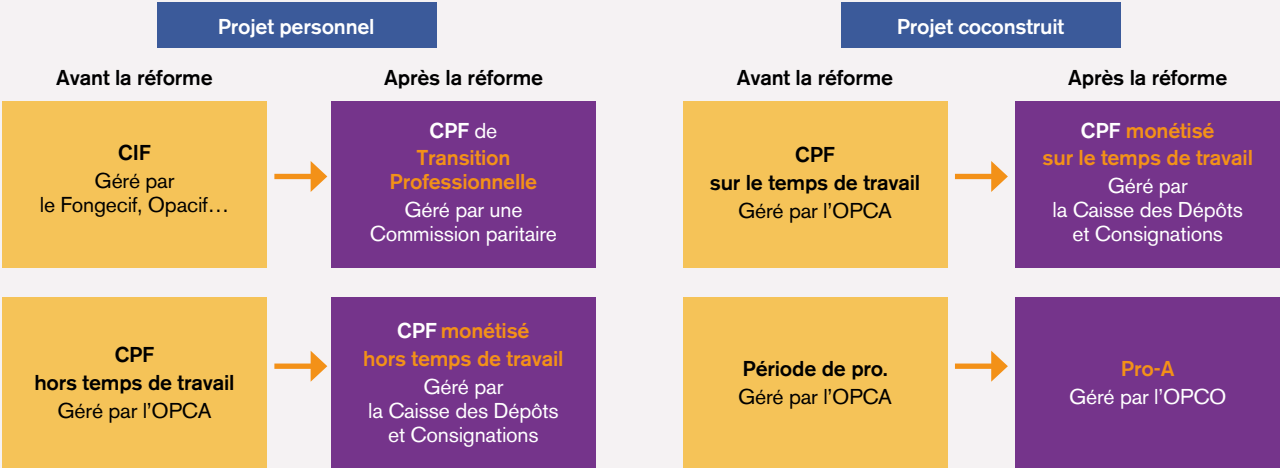
Réforme de la formation professionnelle : l'avènement de l'entreprise apprenante

La loi du 5 septembre 2018 constitue un vrai tournant en matière de formation professionnelle en France. Au-delà des changements d'outils et d'acteurs, la philosophie même du dispositif change, avec la volonté affichée de faciliter l'accès à la formation et de faire, des salariés, les acteurs de leur évolution tout au long de leur carrière. Petit tour d'horizon des évolutions.

LES NOUVEAUX ACTEURS



LES MODES D'ACCÈS



Sources : Centre Info - Uniformation



3 QUESTIONS À

Koudiev SIDIBÉ,

responsable du centre de formation de l'Unaf

Que pensez-vous de la réforme concernant la Formation Professionnelle Continue ?

Je considère cette énième réforme comme une opportunité de réinterroger les pratiques et, plus largement, le système de la Formation Professionnelle Continue. L'idée est, selon moi, de faire converger l'entreprise apprenante et le salarié acteur de son parcours de formation. C'est-à-dire un environnement professionnel favorable, incitatif, soutenant et adapté aux salariés pour **faciliter le développement de compétences tout au long de leur vie professionnelle**. Cette évolution renforce également la dimension stratégique du développement des compétences des salariés au sein des organisations.

Quels sont les points sur lesquels les gestionnaires doivent faire attention ?

Les budgets accessibles aux structures pour financer les actions de formations ont été mis à jour ; désormais, seules les entreprises de moins de 50 salariés pourront bénéficier des fonds légaux mutualisés (hier ouverts aux entreprises de moins de 300 salariés) : toutes les autres doivent se tourner vers les fonds conventionnels ou financer la formation de leurs salariés sur fonds propres.

Les entreprises devront également **verser leur contribution à la formation professionnelle à compter du 1^{er} janvier 2021 à l'Urssaf**, qui sera sans doute plus stricte sur le suivi.

« Il s'agit de créer un environnement qui incite les salariés à être acteurs de leur formation »

Les obligations des employeurs concernant les entretiens professionnels sont maintenues ; le premier bilan aura lieu en 2020. À noter que les heures de **DIF sont mobilisables jusqu'au 31 décembre 2020**.

De plus, les employeurs devront être vigilants sur le choix de leur nouvel OPCO ; les nouvelles associations de branches professionnelles sous un même OPCO peuvent impacter la représentativité du secteur d'activité.

Comment le centre de formation de l'Unaf va-t-il accompagner cette dynamique ?

Nous partageons pleinement cet esprit de l'entreprise apprenante et encourageons les adhérents de l'Unaf à se saisir de cette opportunité pour accompagner le développement de leurs équipes. Nous sommes également en train d'adapter notre offre de formation, afin de **rendre nos 3 parcours certifiants éligibles au CPF**. Les demandes d'agrément sont en cours et les réponses ne devraient plus tarder.

De plus, nous sommes convaincus de l'intérêt de la mutualisation des projets de formation inter-adhérents, inter-réseaux et nous mettons tout en œuvre afin d'accompagner ces projets.

Nous sommes également à la disposition des adhérents, s'ils ont la moindre question sur cette réforme majeure ou sur le développement des compétences des salariés adhérents.

Projet d'entreprise

Avant la réforme

Plan de formation
Géré par l'OPCA
(réservé aux moins
de 300 salariés)



Après la réforme

Plan de
développement
des compétences
Géré par l'OPCO
(réservé aux moins
de 50 salariés)

Pour connaître les conditions de prise en charge, nous vous invitons à vous rapprocher de votre OPCO.

Utilisation élargie du CPF

Les listes CPF, qui définissaient les formations auxquelles les salariés pouvaient accéder, ont été supprimées. Désormais, les salariés pourront s'orienter vers la formation de leur choix, **tant que celle-ci est certifiante ou diplômante**. Le CPF est également mobilisable pour réaliser un bilan de compétences, une action de validation des acquis de l'expérience (VAE), ou encore préparer le permis B.

Pour aller + loin



www.uniformation.fr
www.agefos-pme.com

www.francecompetences.fr
formations-emplois.unaf.org

3 & 4 décembre 2019

au Couvent des Jacobins à Rennes



2 jours de rencontres
entre professionnels
du logement accompagné

débats, ateliers, conférences

→ **400**
participants

→ **20**
ateliers

→ **20**
exposants

Pour rejoindre les exposants:
virginie.camelin@unafo.org



www.unafo.org